

## Le travail en élevage de poules pondeuses biologiques

*La demande en œufs biologiques de consommation ne cesse d'augmenter depuis 1996. D'après le recensement de l'Agence Bio, en 2008, 84 éleveurs ligériens ont élevés 312 528 poules pondeuses, plaçant ainsi les Pays de la Loire au troisième rang national pour le nombre d'exploitations (derrière la Bretagne et le Rhône Alpes), et au second rang pour les effectifs de pondeuses (derrière la Bretagne). Ces chiffres traduisent un développement de la production de 24,1% pour la région entre 2007 et 2008, contre 5,2 % au niveau national.*

*Parallèlement à ce dynamisme régional, de nombreux agriculteurs désireux de créer un atelier de poules pondeuses biologiques sur leur exploitation s'interrogent, et force est de constater les lacunes en terme de références. Alors que certaines réponses techniques et économiques sont disponibles, les conseillers de la région étaient jusque là dans l'incapacité d'estimer avec précision le travail associé à cet atelier. Il est coutume de dire sur le terrain qu'une production de pondeuses est aussi gourmande qu'un atelier laitier. Mythe ou réalité ?*



Afin de pouvoir apporter des réponses aux porteurs de projets sur le travail en poule pondeuse [l'organisation à envisager et le temps à y consacrer quotidiennement ou en période de pointe], une enquête a été réalisée en 2009 par les chambres d'agriculture des Pays de la Loire auprès de 10 éleveurs ligériens en filière organisée.

**Le but de ce premier document est de décrire les différentes tâches et la nature du travail associées à un atelier de poules pondeuses, ainsi que le ressenti des éleveurs par rapport à ce travail. Il permet par ailleurs de mettre en avant des « trucs et astuces » d'éleveurs pour gagner du temps.**

## Caractéristiques des exploitations enquêtées

Les exploitations enquêtées ont été choisies pour leur représentation qualitative des structures existantes en Pays de la Loire. 6 exploitations sur 10 sont en forme sociétaire (EARL, GAEC, SCEA). 2,25 UTH travaillent en moyenne sur ces exploitations (1 à 4 UTH selon les structures).

8 exploitations sur 10 sont des exploitations en polyculture avec un autre atelier animal que les poules pondeuses : porcs, volailles de chair ou bovins allaitants.

La SAU moyenne est de 36 ha, avec de fortes variations allant de 6.4 ha à 82 ha de SAU.

La moitié des exploitations possèdent 2 poulaillers. Parmi celles-ci, seules 2 exploitations sont spécialisées en poules pondeuses.

## Caractéristiques de l'atelier poules pondeuses

Le **Graphique 1** met en évidence les effectifs par exploitation et par bâtiments enquêtés.

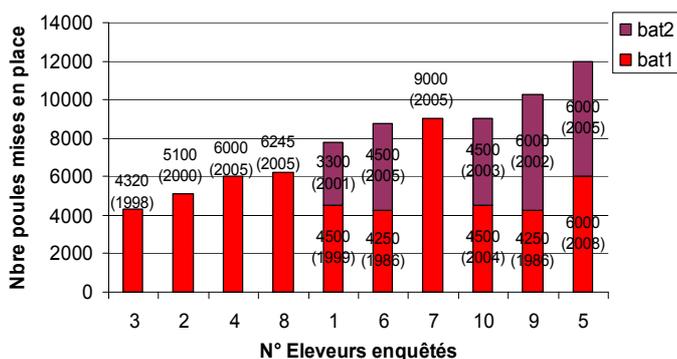
Nous observons que ces effectifs par bâtiments sont compris entre 4 250 poules et 9 000 poules, diversité qui s'explique par la conjonction de trois facteurs :

1/ date de création du bâtiment,

2/ date d'application du règlement européen pour les productions animales biologiques,

3/ date d'application des normes européennes bien-être poules entrées en vigueur le 19 juillet 1999

Graphique 1 : Effectif de poules mise en place par exploitation et par bâtiment avec année de construction du bâtiment



Ainsi par exemple, en production biologique, en 2000, la densité autorisée était fixée comme suit : « pas plus de 7 poules par m<sup>2</sup>, ou 10 avec perchoirs, mais l'effectif ne doit pas excéder les 4 500 poules par bâtiment ». Depuis 2004, l'effectif maximal ne devait pas dépasser 3 000 poules par bâtiment et seules 6 poules par m<sup>2</sup> sont autorisées. Deux ou trois lots de poules peuvent coexister dans un même bâtiment, sous réserve de cloisonnements intérieurs, ce qui permet d'avoir des bâtiments de 6 000 ou 9 000 poules.

Du fait de cette grande variation des effectifs par bâtiment, et pour faciliter les comparaisons, nous avons ramené les références en temps de travail à 1 000 poules.

## Type de bâtiment utilisé en poules pondeuses biologiques

Pour les éleveurs travaillant en filière organisée, le bâtiment est généralement en ossature dure, non déplaçable, ce qui permet l'automatisation de certaines tâches telles que l'alimentation et l'éclairage. La surface totale du bâtiment est réfléchi en amont du projet et sera adaptée à l'effectif de poules mis en place. En effet, le futur bâtiment dépendra du marché, de la main d'œuvre disponible, et des capacités d'investissement de l'exploitation.

Le bâtiment est conçu généralement avec **4 zones** (Voir **Schéma n°1** ci contre) :

1/ Le sas sanitaire : obligatoire en production d'œufs de consommation. Il permet à tout intervenant de respecter les mesures d'hygiène mises en place sur l'élevage (lavage de mains, tenue d'élevage spécifique...).

2/ L'aire de vie des poules : l'agencement de cette aire de vie n'est pas précisé de manière spécifique car plusieurs types d'aménagement existent. Toutefois l'aire de vie intérieure des poules est scindée en une partie sur caillebotis, et une autre, constituée d'une litière qui doit être sèche et non croûteuse (paille, copeaux, sable ou tourbe...). L'équipement intérieur (alimentation, abreuvement, perchoirs) se situe sur la partie caillebotis et doit être conforme à la réglementation en vigueur (directive Bien être, cahier des charges bio, etc.).

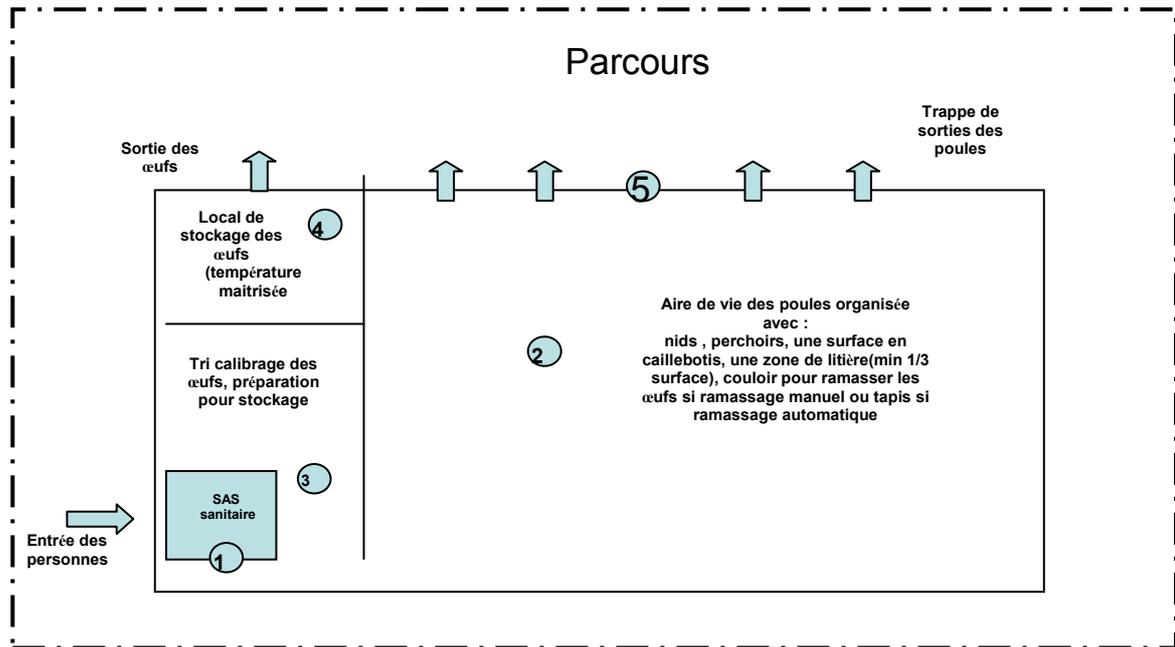
L'éleveur choisira l'emplacement de ses nids (le long d'une paroi ou au milieu de la surface des caillebotis). Un couloir, non accessible aux poules, sera aménagé à l'arrière des nids pour collecter les œufs si le ramassage est manuel, sinon un tapis collectera les œufs jusqu'à la partie 3.

3/ Cette partie est équipée d'une table dite table de tri qui permet de trier les œufs enlever les petits œufs, les œufs sales et/ou fêlés) et de les mettre en alvéole afin de les stocker.

4/ Les œufs sont collectés régulièrement par le centre de conditionnement. En attendant, ils sont stockés à température maîtrisée et contrôlée (T° < 18° C). La zone 5 est le parcours destiné aux poules pondeuses, qui sortent quotidiennement au plus tard à 28 semaines.



**Schéma n°1** : schématisation d'un bâtiment de poules pondeuses



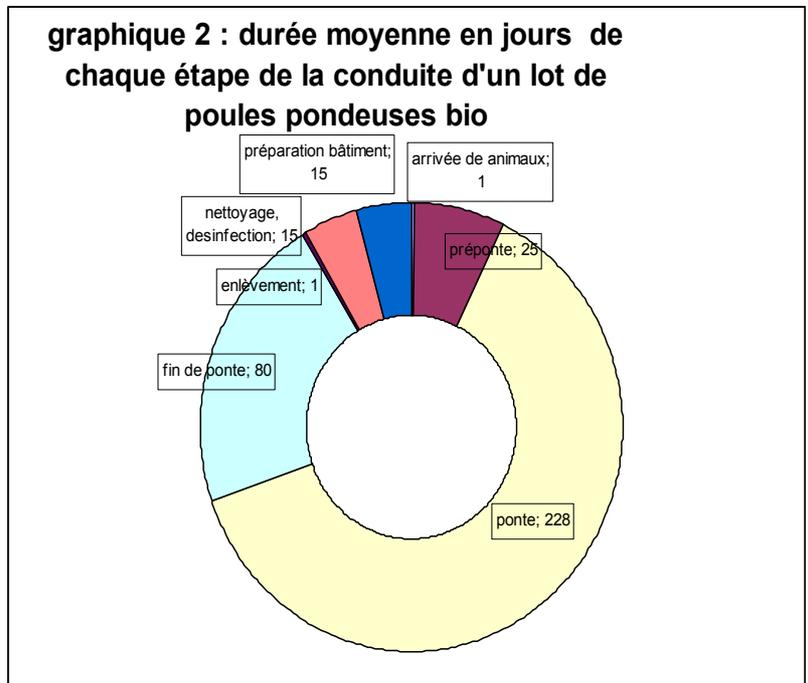
**Conduite globale d'un lot de poule pondeuse**

Le lot de poules pondeuses correspond à un cycle composé de 6 étapes qui sont :

- 1) Préparation du bâtiment
- 2) Accueil des poulettes
- 3) Montée en ponte (ou pré ponte)
- 4) Période de ponte
- 5) Enlèvement des poulettes
- 6) Nettoyage et désinfection du bâtiment

Les poulettes arrivent avant 18 semaines d'âge dans le bâtiment. Leur entrée en ponte se fait entre 20 et 21 semaines d'âge. Elles restent en moyenne 330 jours sur l'exploitation (âge de réforme moyen des poules : 65 semaines). De fait, il n'est possible pour l'éleveur que de faire 1 seul lot par an et par bâtiment. Le **Graphique 2** permet de visualiser la durée moyenne de chaque étape de la conduite d'un lot de poules pondeuses

Les temps de travaux durant les phases de pré-ponte et de ponte (milieu et fin de ponte) représentent le **travail d'astreinte**. Ce dernier se définit comme le travail qui doit être réalisé quotidiennement et qui ne peut pas être repoussé. Il concerne tous les soins journaliers aux animaux et le ramassage des œufs, ainsi que les travaux administratifs quotidiens (traçabilité...), les travaux de nettoyage et d'entretien quotidien. La préparation du bâtiment, l'arrivée des poulettes, l'enlèvement et le nettoyage-désinfection du matériel et du bâtiment représente le **travail de saison**, qui est ponctuel.



## Le travail d'astreinte

### La montée en ponte ou pré-ponte

D'après les résultats recueillis, cette période dure en moyenne 25 jours. Elle démarre lorsque les poules pondent leurs premiers œufs et se termine lorsque les poules atteignent environ 60% de ponte. C'est la période critique de l'élevage, car durant cette période, les poules doivent « apprendre » à pondre uniquement dans les nids, qu'elles doivent considérer comme la zone la plus adaptée pour cela dans le bâtiment. Si cet apprentissage ne se fait pas, les poules vont essentiellement pondre au sol durant toute la période de ponte. La conséquence est double pour l'éleveur : en terme de temps de travail, il passera plus de temps à ramasser la totalité de ses œufs ; et d'un point de vue économique, le risque est grand d'avoir des œufs qui ne respectent pas les critères de qualité exigés pour être commercialisés en œufs bio (propreté, sans félures...).

Durant cette période, les éleveurs enquêtés passent **en moyenne 5 heures 20 minutes** par jour dans leur bâtiment.

8 éleveurs sur 10 s'astreignent à venir très souvent à différents moments de la journée pour « bouger » les poules. Cela consiste à les déranger en douceur afin qu'elles ne stagnent pas toujours au même endroit et qu'elles recherchent le calme des nids pour y pondre. Ils viennent par ailleurs pour ramasser les œufs au sol le plus

#### **Trucs et astuces utilisés en pré-ponte par les éleveurs enquêtés :**

- \*\* Règle d'or :** *Durant la pré-ponte, 1 personne unique attirée à 1 bâtiment.*
- \*** *Au début : paillage des nids avec du foin pour que les poules s'y sentent mieux.*
- \*** *Passages fréquents dans le bâtiment pour bouger les poules*
- \*** *Installation de fils électriques dans les coins du bâtiment et sur les bouts de caillebotis pour éviter la ponte au sol*
- \*** *Limitation de l'accès aux simples caillebotis sur les 15 premiers jours afin que les poules n'aillent pas pondre sur la litière*
- \*** *Mise en place de veilleuse dans les nids, qui se mettent en route avant l'éclairage total du bâtiment, pour attirer les poules dans les nids*

souvent possible, car les poules ont tendances à pondre aux endroits où il y a déjà un œuf. Il est donc important d'éliminer les œufs qui se trouvent à l'extérieur des nids.

L'essentiel du travail effectué pendant cette période consiste à de la surveillance du cheptel, au réglage du matériel, et à l'éducation des poules. Un temps minime est consacré au ramassage et au tri des œufs.

## La phase de ponte

D'après les résultats recueillis, cette période dure en moyenne 308 jours. La ponte est effective et le temps de présence moyen est de **4 heures 50 minutes / bâtiment / jour**.

La moitié des éleveurs ne viennent plus que 2 fois par jour dans le bâtiment : le matin et le soir. L'autre moitié revient une troisième fois, en début d'après midi.

Le matin, les principales tâches effectuées sont le ramassage des œufs (nids et au sol), le tri et la mise en alvéoles, la surveillance quotidienne du cheptel, du bon fonctionnement et de la propreté du matériel d'élevage (alimentation, abreuvement), ainsi que le nettoyage du sas et de la salle de tri des œufs.

Lors du ou des deux autres passages, les éleveurs continuent à ramasser les œufs et refont un tour dans leur bâtiment pour voir si « tout est normal ».

Le ramassage du soir est plus rapide car la plupart des œufs sont en majorité pondus le matin.

Le ramassage peut être effectué manuellement : l'éleveur a accès aux nids par l'arrière, collecte les œufs directement en alvéoles. Ces dernières sont placées sur un chariot collecteur que pousse l'éleveur au fur et à mesure de son avancée dans la collecte.

Mais le ramassage peut aussi être mécanisé : l'œuf une fois pondu est évacué directement grâce à un tapis roulant (convoyeur à œufs) jusqu'à la table de tri (zone 3 du schéma n°1).

Le tri est toujours manuel. La mise en alvéoles peut être effectuée de manière manuelle par l'éleveur ou de manière automatique. Dans notre échantillon, 8 bâtiments sur 15 bénéficient d'un ramassage automatique. Un seul élevage est équipé d'une emballeuse, qui met en alvéoles directement. Selon les dires de cet

#### **Trucs et astuces en période de ponte**

- \*** *Pour avoir des œufs propres : veiller à ce que les poules n'approchent pas les nids le soir. Ainsi, elles les saliront moins et les œufs seront moins sales. Dans certains cas, les nids sont fermés, et la poule n'y a pas accès.*
- \*** *Etre rigoureux dans les horaires de présence en ramassage manuel: plus on ramasse les œufs près de l'heure de ponte, plus ils seront propres et seront peu fêlés.*
- \*** *En ramassage automatique, arrivée suffisamment tôt le matin pour que le tapis soit en route avant que les poules aient pondues, pour éviter que le tapis soit surchargé d'œufs.*

éleveur, cette technique lui ferait gagner 1h30 de travail par jour sur un recul de 4 lots (2 lots effectués sans emballeuse, 2 lots avec emballeuse).

Le travail en binôme est majoritairement pratiqué, mais de manière différente selon les exploitations : le ramassage est soit effectué par une personne seule, toujours identique ou en alternance entre associés et/ou salariés ; soit effectué par deux personnes simultanément, ce qui est d'autant plus le cas pour le ramassage du matin et lorsque le ramassage est manuel.

En comparaison de la période de pré-ponte, la période de ponte est plus facilement déléguable à un tiers (qui habituellement n'a pas en charge cet atelier) sur de courtes périodes (astreinte du weekend).

## Le travail de saison

Les travaux de saison correspondent à d'importants pics de travaux durant lesquels la main d'œuvre de l'exploitation, notamment le responsable d'élevage, ne suffit pas. Un recours à de la main d'œuvre extérieure (autres associés ou prestation de service), parfois nombreuse, est obligatoire pour la réalisation de certaines tâches.

### La préparation du bâtiment

Cela consiste à la mise en place des caillebotis et à l'installation du matériel (abreuvoirs, mangeoires et perchoirs, dernière réparation et réglage du matériel). 4 éleveurs sur 10 se font aider d'une personne, notamment pour le remontage du matériel intérieur. En moyenne cette opération est réalisée en **19 heures** pour 1000 poules.

### L'arrivée des animaux

Cette étape consiste à décharger, répartir les poulettes dans le bâtiment et surveiller la première journée. 4 heures / 1 000 poules sont nécessaires à sa bonne réalisation, dont 3 heures / 1 000 poules assurées par de la main d'œuvre extérieure autre que le responsable de l'élevage.

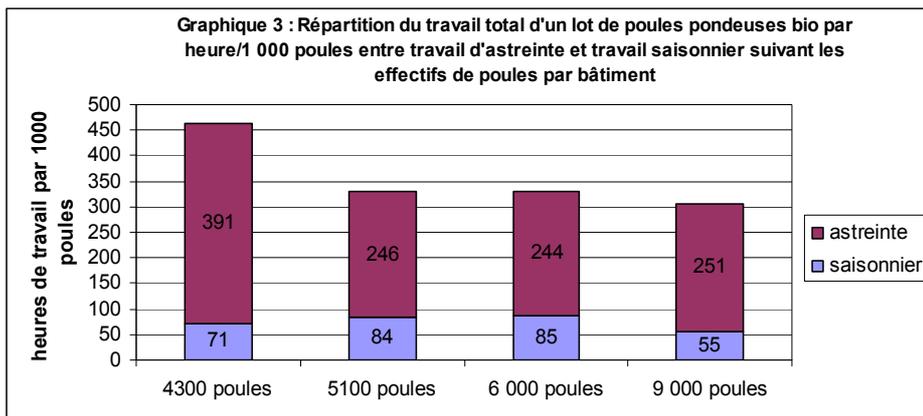
#### Trucs et astuces pour gérer l'arrivée des animaux

*Prévoir de l'aide : plus l'on est nombreux, plus les opérations sont réalisées rapidement, moins le stress est important pour les animaux. En moyenne, 9 personnes sont appelées par les éleveurs enquêtés*

\* *Nettoyage de matériel : réalisation de containers, de palettes adaptées à chaque type de matériel. Le matériel se superpose facilement sur les palettes, et le transport en dehors du bâtiment en est facilité, ce qui limite les allers-retours*

### Récapitulatif permettant d'estimer rapidement le volume horaire global du lot

Les résultats des élevages enquêtés permettent de donner une idée du volume horaire nécessaire pour gérer un atelier de poules pondeuses, présentés dans le **Graphique 3**. En prenant l'exemple d'un lot de 4 300 poules, il faut donc compter 462 heures/1 000 poules au total pour le lot, répartis en 391 heures/1 000 poules de travail d'astreinte et 71 heures/1 000 poules de travail de saison.



### Travaux ponctuels

Pour les pesées hebdomadaire des poulettes, le suivi des animaux, les visites du technicien et de l'organisme certificateur, et les interventions sanitaires (prises de sang...), le nombre d'heures moyen est très variable. Il va dépendre du déroulé du lot (selon les problèmes sanitaires rencontrés), mais il faut compter environ **8 heures/ 1 000 poules**.

### L'enlèvement des poules

Cette étape consiste à charger les poules dans un camion afin qu'elles soient transférées à l'abattoir et valorisées bien souvent en « poule au pot ».

Cette opération est très gourmande en main d'œuvre : en moyenne 11 personnes sont nécessaires. Il convient de compter **6 heures/1 000 poules** en moyenne.

### Le nettoyage et la désinfection du bâtiment

Suite à l'enlèvement des poules, il s'agit de démonter, de sortir, de nettoyer et de désinfecter le matériel ; de gérer les effluents d'élevage ; de nettoyer et de désinfecter le bâtiment, ses abords ainsi que le parcours, et d'assurer les réparations diverses. La gestion de cette étape conditionne la mise en place du lot suivant de poulettes. C'est sur cette étape qu'il y a le plus de diversité en termes de temps de travail. Les différences s'expliquent par le nombre de personnes disponibles et l'organisation des chantiers. Souvent, la délégation à une entreprise spécialisée, qui est bien équipée pour réaliser le lavage, permet d'être plus efficace. En moyenne, il faut compter **38 heures/1 000 poules**.

#### Trucs et astuces lors du nettoyage, désinfection :

\* *Installer un arroseur sur les caillebotis avant des les laver à la pompe à haute pression, cela effectue un pré-trempeage.*

\* *Déléguer certaines opérations à des entreprises spécialisées qui ont du matériel performant et qui sont plus productives*

## Perception du travail des éleveurs enquêtés

Le questionnaire d'enquête comportait des questions sur le ressenti des éleveurs concernant la viabilité de leur activité : pénibilité, stress, image sociétale, etc.

### Valorisation sociale de l'éleveur de poules pondeuses

Aucun éleveur ne juge son travail peu ou pas valorisant. 40% des exploitants trouvent leur travail très valorisant « surtout lorsque le lot de poules pondeuses a été une réussite ». Ils ont le sentiment d'avoir réussi à « mener le lot à bien », de « bien l'avoir suivi sur une année », de ne pas avoir « loupé la phase clé de montée en ponte »

Le ramassage des œufs quotidien, qui est une tâche « sans responsabilité » par rapport à un suivi du cheptel, fait apparaître le travail comme moyennement valorisant dans 60% des cas

### Perception du stress

En ce qui concerne le stress de ce travail, 8 éleveurs sur 10 (soit 80%) estiment que cette activité n'est pas ou peu stressante. Deux éleveurs l'estiment en revanche très stressant. Pour le premier, associé d'une exploitation avec du lait et des cultures, la charge de travail est importante lors des périodes de moissons et de semis. Le stress est donc lié à un cumul des tâches ajouté à un désir de performance : « rester performant malgré la charge de travail rend tout travail très stressant ». Pour le second, les craintes sont relatives à la bonne conduite du lot : « Ne pas arriver à maîtriser une maladie, ou bien ne pas pouvoir redresser une chute de ponte »

## **Pénibilité du travail**

Le travail n'est globalement pas considéré comme pénible. Seules quelques tâches le sont : (i) le nettoyage du matériel (tapis de ponte, nids, matériel d'alimentation....), mais « *cela ne revient qu'une fois dans l'année* » ; (ii) le chevauchement avec d'autres périodes de pics de travail sur l'exploitation qui rend la journée longue et fatigante. Dans ces deux cas, le travail est jugé de « moyennement pénible ».

## **Répétitivité des tâches**

20% des éleveurs trouvent que le travail de l'atelier poules pondeuses est « *Très répétitif* », et 40% le jugent « *moyennement répétitif* ». Cette perception de répétition est liée au fait qu'une fois la ponte débutée, le ramassage des œufs est quotidien, associé au tri et à la mise en alvéoles, ce qui peut engendrer une certaine lassitude.

## **Travail générant des problèmes de santé**

Seuls 20% des éleveurs estiment que leur travail peut engendrer des problèmes de santé, qui pour eux sont liés « à certaines épreuves physiques notamment lors du nettoyage du bâtiment », « à des journées sont longues », ou encore « en présence de plusieurs productions animales ». Pour les autres, cette production n'induit pas plus de risque qu'un autre métier.

## **Les congés**

Il est utile de rappeler que 6 exploitations sur 10 sont en forme sociétaire, avec une moyenne de 2,25 UTH par exploitation. Cette organisation offre donc plus de souplesse pour s'organiser et prendre des vacances.

Au niveau de l'échantillon enquêté, la moitié des exploitants prennent des vacances, qui durent de 3 jours à 3 semaines (répartis en 2 périodes sur l'année). Ces jours de repos sont pris en fin de lot lorsque les poules pondent moins ou lorsque le bâtiment est vide.

Le travail de ramassage des œufs peut se déléguer assez facilement c'est pourquoi en plus des associés de l'exploitation, l'élevage peut être confiée à de la famille, de l'entraide ou encore à un service de remplacement.



**Pour en savoir plus, vos interlocuteurs dans les Chambres d'Agriculture :**

**Réalisé avec le soutien de  
la région des Pays de la  
Loire**



### **Sarthe**

Christèle PINEAU

Tél : 02.43.29.24.24

[christele.pineau@sarthe.chambagri.fr](mailto:christele.pineau@sarthe.chambagri.fr)

### **Vendée**

Fabrice MORINIÈRE

Tél : 02 51 36 81 48

[fabrice.moriniere@vendee.chambagri.fr](mailto:fabrice.moriniere@vendee.chambagri.fr)

### **Pays de la Loire**

Célia BORDEAUX

Tél : 02 41 18 60 33

[celia.bordeaux@pl.chambagri.fr](mailto:celia.bordeaux@pl.chambagri.fr)

